



Compte Rendu de Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 2 septembre 2020 à 18h30

N°65

***Compte-tenu de la crise sanitaire de Covid-19, la réunion s'est tenue à huis clos,
distanciation respectée et les personnes présentes portent un masque.***

Ordre du jour :

- *Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 juin 2020.*
- *Décision modificative n° 1 sur le budget communal.*
- *Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à 22 heures hebdomadaires.*
- *Construction d'un bâtiment commercial : demande de subvention à la Région au titre de l'appel à projet premier ou dernier commerce.*
- *Validation de la redevance part variable base de loisirs du Marandan.*
- *Questions diverses.*

Le 2 Septembre 2020, le Conseil municipal s'est réuni à la MAIRIE de SAINT ROMANS sous la Présidence de Monsieur Yvan CREACH, Maire.

Chaque membre signe la feuille de présence

Sont présents : Yvan CREACH, Eric ROLLAND, Micheline BLAMBERT, Jérôme MURE-RAVAUD, Gisèle CHOURREAU, Damien MICLO, Karine TRIBBIA, Amandine MANIGNAL, Sylvain HAMEL, Carine VAL-LARTIGUE, Nathan STOOSS, Sandrine BRISSET, Jean-Pierre BUREAUX, Marie-Françoise ARNAUD, Michel LAMBERTON, Sylvie BEYLE, Caroline BOMPARD.

Sont absents : Brahim HAMOUDI, Olivier LUYA.

DELIBERATIONS

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 juin 2020

Le compte-rendu du 16 juin est approuvé à l'unanimité des présents.

2 – Décision modificative N°1 sur le budget communal :

La décision modificative n°1 est approuvée à l'unanimité des présents.

3 - Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à 22 heures hebdomadaires :

Cette création de poste est approuvée à l'unanimité des présents.

4 - Construction d'un bâtiment commercial : demande de subvention à la Région au titre de l'appel à projet premier ou dernier commerce.

La demande de subvention à la Région est approuvée à l'unanimité des présents.

5 - Validation de la redevance part variable base de loisirs du Marandan :

Sujet remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

La mairie va prendre contact avec le gérant du marandan pour étudier au mieux les modalités d'accompagnement face au COVID.

Un projet de report à 2021 de l'augmentation de la part variable suite aux investissements réalisés a été évoqué mais devra être validé par un vote du CM.

6 – Création de 5 postes d'animateurs/animatrices à la Pause Méridienne (temps non complets)
Ces 5 créations de poste sont approuvées à l'unanimité des présents.

7 - Questions diverses :

Demande du foot pour des cages : l'association doit communiquer sa demande précise à la Mairie, afin qu'elle puisse être étudiée.

Remplacement des ampoules grillées : cette prestation est effectuée le 2^{ème} mardi de chaque mois.

Salle des Fêtes : la Salle des fêtes peut être de nouveau mise à disposition du public ; pour cela, un protocole de désinfection et un kit de produits sera mis à disposition pour chaque réservation.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,
Yvan CREACH

